

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

-----  
CHANCELLERIE

SECRET N° 75/29 du 13/1/75

portant nomination à titre normal dans  
l'Ordre de la Médaille d'Honneur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
• CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution ;

VU le Décret 60/204 du 28 Juillet 1960, portant création de la  
Médaille d'Honneur ;

VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attri-  
butions des décorations ;

SECRET :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre de la Médaille  
d'Honneur :

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur N'KOUNKOU Auguste, Chef de Fabrique de Peintures en Afrique -  
BRAZZAVILLE

Monsieur LOUMOUAMOU Donatien, Employé à la Fabrique de Peintures en  
Afrique - BRAZZAVILLE

Monsieur KIABIYA Georges, Mouleur à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur AWE-IBARA Jean, Aide-Préparateur-Javel à la SAVCONGO - B/VILLE

Monsieur N'TSANA Prosper, Savonnier à la Fabrique de Peintures en  
Afrique - BRAZZAVILLE

Monsieur DIAMESSO Justin, Meneur-Chaudrons à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur IOEMBA André, Mécanicien à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur FOUAKAFOUENI Firmin, Employé à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur MOUBANGOU-MAPEYET Justin, Secrétaire Général à la SAVCONGO -  
BRAZZAVILLE

Monsieur BOUDIAFOU Albert, Marqueur à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur KOMBO Jacques, Savonnier à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur OKO Alphonse, Chauffeur de Chaudière à la SAVCONGO - B/VILLE

Monsieur HOMBESSA Thomas, Laborantin à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur NZOTO Germain, Magasinier à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur BOURANGON Pierre, Contre-Maitre à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE

Monsieur MIAKAIZILA Etienne, Boy à la Fabrique de Produits Alimentaires-  
BRAZZAVILLE

MEDAILLE DE BRONZE

Monsieur EBARA Paul, Employé à la Fabrique de Peintures en Afrique -  
BRAZZAVILLE

Monsieur M'BON Alphonse, Employé à la Fabrique de Peintures en Afrique-  
BRAZZAVILLE

Monsieur N'DINGA-MOKE Didyme, Employé à la Fabrique de Peinture en  
Afrique - BRAZZAVILLE

Monsieur YOBODI Ernest, Employé à la Fabrique de Peintures en Afrique -  
BRAZZAVILLE

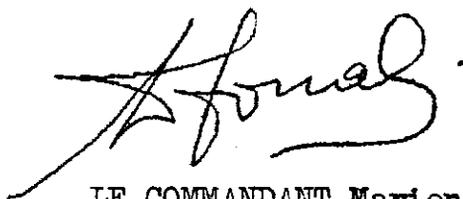
Monsieur MVILA Prosper, Maçon à l'Entreprise FORNERO - BRAZZAVILLE

Monsieur OKO Daniel, Aide-Préparateur-Javel à la SAVCONGO - B/VILLE  
Monsieur LEFA Michel, Mécanicien à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE  
Monsieur MPAKOU Maurice, Aide Savonnier à la SAVCONGO - BRAZZAVILLE  
Monsieur BOUKOUYA Antoine, Dactylo-Facteur à la SAVCONGO - B/VILLE  
Monsieur SISSA Victor, Ouvrier Professionnel à la Fabrique de Produits  
Alimentaires - BRAZZAVILLE  
Monsieur BABINDAMANA Laurent, Chauffeur Livreur à la Fabrique de Pro-  
duits Alimentaires - BRAZZAVILLE

ARTICLE 2 : Il sera fait application des dispositions du Décret 60/205  
du 28 Juillet 1960, en ce qui concerne le règlement des droits de  
Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la  
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 13 Janvier 1975



LE COMMANDANT Marien N'GOUABI.-